



Licence Appliquée en Génie Civil

L'objectif de cette licence est de former des cadres opérationnels, polyvalents et évolutifs, alliant une connaissance scientifique et technologique pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Tous les grands domaines du BTP y sont abordés : Dessin, Gestion des travaux, Energétique, Structures, Mécanique des sols, Topographie, Matériaux, etc.

Perspectives professionnelles :

À l'issue de la formation, un licencié en Génie Civil possèdera les connaissances scientifiques de base et les notions technologiques indispensables sur les matériaux, les structures et les ouvrages de génie civil.

Il sera capable d'utiliser des logiciels de calcul dans ces différents domaines.

Les Licenciés en Génie Civil pourront, éventuellement, postuler pour les postes tels que :

- Chargé d'études techniques du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui consiste à procéder à l'élaboration technique d'un «projet» d'ouvrage ou d'installation, déterminer de manière globale ou provisoire les procédés techniques, les méthodes d'organisation et le coût afin de constituer un avant-projet de la future opération de construction.
- Conducteur des travaux du BTP : Prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai et de coût.

Compétences acquises dans cette formation :

- Analyser un problème de construction sous différents angles (mécanique des structures, équipements techniques, organisation des travaux, etc.)
- Lire et réaliser des plans
- Savoir gérer un projet et rédiger des documents de synthèse
- Savoir communiquer et s'intégrer dans une équipe





Polytechnique



Université Libre de Tunis
Bouebdelli Education Group
Your future starts here...

Organisation de la formation :

La formation en Licence Appliquée en Génie Civil est assurée sur six semestres, soit trois années d'enseignement :

- Lors des deux premiers semestres de la formation l'étudiant acquiert les connaissances de base qui lui permettront de s'épanouir dans sa spécialité telles que les mathématiques, la physique, la mécanique et l'informatique. Des unités d'enseignements préparatoires à la spécialité sont introduites comme les technologies de construction et l'urbanisme
- Du troisième au cinquième semestre, l'étudiant suivra un cursus qui lui permettra de gérer des projets, organiser des chantiers, concevoir, innover, développer de nouvelles techniques. Dans cet objectif, il suivra plusieurs unités d'enseignement telles que la géotechnique, le dimensionnement des structures et des ouvrages, la planification du projet, l'équipement des bâtiments, etc.
- Le sixième et dernier semestre sera consacré à la réalisation du Projet de Fin d'Etude en milieu professionnel. Ainsi, le futur licencié pourra valoriser et perfectionner les connaissances acquises lors de sa formation.

Poursuite des études :

Suite à la validation de la licence, plusieurs parcours sont disponibles à l'ULT :

- Poursuite en cycle d'Ingénieur en Génie Civil.
- D'autres formations d'ingénieur sont accessibles telles que ingénieur en Génie Mécanique, ingénieur en Génie Energétique, etc. (accès sur dossier et/ou entretien, en fonction du parcours de licence)

Public concerné et prérequis :

- Admission en 1^{ère} année : elle est ouverte aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Admission en 2^{ème} année : elle concerne les étudiants issus de formations de 1^{er} cycle (BTS, DUT, licence L2, classe préparatoire) dans les domaines du Génie Civil ou d'un secteur connexe

